



## SOMMAIRE

	pages
<b>ÉDITO</b> – Bonne année 2019	1
<b>ABONNEMENT</b> – La Lettre de Psychiatrie Française	2
<b>POUR VOS AGENDAS</b> 24 mai 2019, à Paris – L'expert, sans cesse requis, dont le statut reste à affirmer	3
<b>LE POINT SUR</b> – Dossiers médicaux et cessation d'activité en psychiatrie libérale	4 à 6
<b>SISM</b> – Argument, mars 2019	7-8 20
<b>POUR VOS AGENDAS</b> 14 juin 2019, à Paris – Droit de l'enfant et psychiatrie	9
<b>SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS</b> – Cotisation – Actualités professionnelles	10 11
<b>LIVRES EN IMPRESSIONS</b> – Devenir maman pour les nuls	12
<b>DESSINS</b> – À la recherche de ma tête	13
<b>RELIRE</b> – Semmelweis	14-15
<b>PSYCHIATRIE FRANÇAISE</b> – N° 4/17 : Souvenirs et reviviscences	16
<b>PAS DE DISCOURS SANS LECTURE</b> – Ouvrages récemment parus	17
<b>PETITES ANNONCES</b>	17
<b>LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE</b> – Formations, réunions et colloques	18-19
<b>SISM</b> Du 18 au 31 mars 2019 – Santé mentale à l'ère du numérique	20

Meilleurs vœux  
2019

## BONNE ANNÉE 2019

Maurice BENSOUSSAN\*  
Jean-Yves COZIC\*\*

Pour la première fois ce numéro de *LLPF* n'est distribué qu'à nos abonnés. Notre renoncement à diffuser l'édition papier de la Lettre à l'ensemble des psychiatres français nous rend tristes. Pourtant 2019 annonce la priorité de l'engagement syndical pour les psychiatres comme pour l'ensemble des médecins.

Les évolutions sociétales concernent le médecin. Les technocrates, les gestionnaires occupent une place prépondérante dans le pilotage du système de santé, amenant certains à considérer le soin comme une simple prestation relevant d'un service public. Dans les hôpitaux, les directeurs voient le périmètre de leur gestion largement étendu. Les établissements privés attirent des groupes financiers de plus en plus puissants, dans une forme de mondialisation du marché de la santé. Dans cette logique, plus spécifiquement en psychiatrie, d'aucuns s'emploient à supprimer les pratiques libérales dans leurs établissements. Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) sont prévues pour être demain le passage obligé de l'exercice ambulatoire avec le développement de l'interprofessionnalité.

Il est essentiel dans ce contexte que les psychiatres aient une expression claire, cohérente et reconnue pour être entendus et force de propositions dans cette révolution de nos modalités d'exercice. Le *Syndicat des Psychiatres Français*, seul syndicat unitaire de la discipline à représenter l'ensemble des modalités d'exercice salariées et libérales, est à ce titre en mesure de répondre aux enjeux en allant contre les cloisonnements et le corporatisme. Il est en interface directe avec les décideurs et s'appuie sur l'*Association Française de Psychiatrie*. L'*AFP* permet de lier action syndicale et actualisation des savoirs dans leur application aux différentes pratiques professionnelles.

Cette synergie qui porte l'intérêt et l'efficacité de nos actions a besoin de votre implication pour évoluer.

\* Président du *Syndicat des Psychiatres Français*.\*\* Président de l'*Association Française de Psychiatrie*.